



Bulletin Municipal

herri aldizkaria

Juin 2019
2019 ko Ekaina



Editorial
Sar hitza



Pierre Guillemotonia
Maire de Lahonce
Lehuntzeko Auzapeza
maire.lehuntze@orange.fr

Le bulletin municipal que vous venez de recevoir, le dernier de cette fin de mandature, est pour moi l'ultime occasion d'écrire son éditorial puisque j'ai décidé de ne pas me représenter aux prochaines élections municipales.

Le temps est vite passé depuis 2008, date de ma première élection en tant que maire, et sans oublier les moments de doutes, de stress et d'intenses discussions, je préfère retenir le sentiment de satisfaction à la vue d'un projet réalisé ou plus simplement d'une réponse apportée à la demande d'un administré.

L'essentiel des engagements a été ou sera accompli mais beaucoup reste à faire pour cela d'ici la fin du mandat, notamment achever la procédure de révision du PLU et la création de voies piétonnes, donc l'heure du bilan n'est pas d'actualité et l'action reste de mise.

D'ici l'échéance du mois de mars 2020 vous pourrez encore compter sur mon engagement et mon écoute afin que Lahonce reste un village où il fait bon vivre, en souhaitant que les futur(e)s élu(e)s municipaux continuent dans la voie que se sont efforcée de tracer les équipes municipales que j'ai eu le plaisir et l'honneur de diriger.

Bonne fêtes et bon été à toutes et à tous.

Ukan berri duzun herriko aldizkari hau, ene kargualdi hondar honetako azkena, honen editorialaren idazteko azken aukera da enetzat, erabaki baitut ez nintzela aurkeztuko datozen herriko hauteskundeetan.

Denbora laster iragan da 2008 urteaz geroztik, auzapeza gisa hautatua izan nintzanetik, eta duda aldiak, hersturak eta eztabaida saminak ahanzi gabe, bururaino eramaten kausitu dugun egitasmo baten atseginez edo herritarrei ekarri diegun ihardespenez nahiago dut oroitu.

Engaiamendu gehienak atxiki ditugu edo gauzatuko ditugu baina, oraino gauza anitz egitekoa da hemendik kargualdi hondarrerat, hauetan barne THParen berrikusketa prozeduraren bururatzea eta bideen sortzea oinezkoentzat. Ez gira beraz oraindikan bilana baten egitekotan eta mementuko ekintza da nagusi.

Hemendik eta 2020ko martxoko hauteskundeetara, ene engaiamendu osoaz eta entzuteaz fida zaitezke, Lehuntzek bizitoki goxo bat izaten segi dezala eta agian, hautatuak izanen diren herriko kontseilari berriek, atseginez eta ohorez kudeatu ditudan herriko kontseiluek jorratu duten bidea jarrai dezaten.

Besta on eta uda on guziet

UN MANDAT EN IMAGES ET EN CHIFFRES (hors fonctionnement courant)

Patrimoine
1,2 million €

Restauration Abbaye et alentours ; restaurations mobiliers inscrits.

**Sécurité routière/
prévention**
2,6 millions €

Création voies piétonnes sécurisées avec cheminements ; enfouissement et renouvellement éclairage public ; création abribus, marquages au sol lignes continues et bandes stop, ralentisseurs ; réfection annuelle voiries communales ; participations centre incendie et secours (pompiers).

**Bâtiments
et équipements publics**
510 000 €

Réfection toiture couvent, chapelle, réfection avant toits Kiroldegi, école ; local chasseurs et extension Bilgunea avec agrandissement de la cuisine et embellissement des abords ; travaux de mise en accessibilité des bâtiments Ad'AP ; réfection peintures salles communales ; éclairage terrain de foot ; réfection aire de jeux ; acquisition matériel atelier et outillage ; numérotation des rues ; reprise des sépultures et création d'un columbarium ; chaudière local technique foot ; défibrillateurs ; nouvelle estrade.

**Environnement,
cadre de vie, urbanisme**
145 000 €

Dépenses en faveur d'économies d'énergie : sur éclairage public et bâtiments publics, changement de radiateurs et installation de pompe à chaleur mairie et salles communales, borne de recharge véhicules électriques ; enseignes bâtiments, panneaux signalétiques informatives et directionnelles ; aménagements lac Arbéou ; entretien des chemins de randonnées ; embellissement avec belvédère et structure rond-point ; étude PLU.

Administration générale
3,6 millions €

Charges de personnel ; indemnités des élus ; équipements informatiques

**Ecole, jeunesse, action
sociale et vie associative**
590 000 €

Centre de loisirs 11-17ans et création accueil 3-10ans ; équipements numériques école ; fournitures scolaires et participation transports ; activités périscolaires ; Centre Communal d'Action Sociale ; subventions aux associations.

L'Équipe Municipale

GUILLEMOTONIA Pierre : **Maire (membre de toutes les commissions)**

- | | | |
|--|-----------------------|---------------------------|
| 1 CHARRON Martine : 1^{ère} adjointe | 7 DARRIGOL Jean-Marie | 12 BIGLIONE Sandrine |
| 2 HUGLA David : 2^e adjoint | 8 LEONOFF Corinne | 13 SAINT_PICQ Jean-Pierre |
| 3 DARCY Joël : 3^e adjoint | 9 PATHIAS Thibault | 14 SAUSSE Jean-François |
| 4 PÉRÉ Martine : 4^e adjointe | 10 SABATIER Serge | 15 DUPONT Isabelle |
| 5 HARGUINDEGUY Jérôme : 5^e adjoint | 11 APEL-GARAY Aurélie | 16 GUILLEMIN Daniel |
| 6 MINNE Sandrine | | |



COMMISSION FINANCES / ECONOMIE

L'exercice budgétaire 2018 retrace bien évidemment les choix de la majorité municipale, guidés essentiellement toujours par les mêmes impératifs, la maîtrise des dépenses de fonctionnement, le financement des investissements par les fonds propres de la commune, et l'augmentation des taux des impôts locaux. En résumé, une gestion rigoureuse avec tout de même un très bon taux de réalisation des investissements inscrits en début d'année. Selon l'INSEE, la population totale de la commune de Lahonce s'élevait à 2 383 habitants au 1^{er} janvier 2018

COMPTES ADMINISTRATIFS 2018			
Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	1 434 812.59 €	Dépenses	703 059.38 €
Recettes	2 036 744.48 €	Recettes	777 413.84 €
Solde 2018	601 961.89 €	Solde 2018	74 354.46 €
Excédent antérieur	347 456.03 €	Déficit antérieur	146 235.12 €
Résultat cumulé	+949 417.92 €	Déficit global	71 880.66 €
Autofinancement pour 2018 576 004.23 €		Reste à réaliser 2018	301 533.03 €
		Résultat cumulé	-373 413.69 €

Effectif de la collectivité et charges de personnel

Au 31 décembre 2018, la commune emploie sur son budget principal, 17 agents stagiaires et titulaires de la Fonction Publique Territoriale et 4 agents contractuels. Au total les charges de personnel s'élèvent à 604 035.65€. En hausse, car plusieurs agents sont en longue maladie et remplacés, ce qui alourdit le poste. Par contre cette hausse doit être relativisée car nous trouvons en recette les remboursements d'indemnités journalières.

Budget de fonctionnement 2019 équilibré à 2 415 249,06 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
CHARGES		PRODUITS	
011 - Charges à caractère général	373 650.00 €	041-Opérations ordre entre sections	7 142.90€
012 - Charges de personnel et assimilées	611 142.90 €	70 - Produits des services, domaines et ventes	79 300.00 €
014 - Atténuation de produits	175 605.00 €	73 - Impôts et taxes	1 412 213.93 €
65 - Autres charges de gestion courante	155 205.00 €	74 - Dotations, fonds divers et réserves	266 258.00 €
66 - Charges financières	30 552.85 €	013 - Atténuation de charges	41 000.00 €
67 - Charges exceptionnelles	1 000.00 €	75 - Autres produits de gestion courante	30 300.00 €
041 - Opérations d'ordre en section	68 682.54 €	76 - Produits financiers	30.00 €
022 - Dépenses imprévues	3 000.00 €	77 - Produits exceptionnels	3 000.00 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 418 838.29 €	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 839 244.83 €
Virement à la section d'investissement	996 410.77 €	Excédent de fonctionnement n-1 reporté	576 004.23 €
TOTAL DES DEPENSES REALISEES	2 415 249.06 €	TOTAL DES RECETTES REALISEES	2 415 249.06 €

Budget d'investissement 2019 équilibré à 2 315 605,87 €

Selon l'INSEE, la population totale de la commune de Lahonce, s'élevait à 2 397 habitants au 1^{er} janvier 2019.

SECTION D'INVESTISSEMENT			
CHARGES		PRODUITS	
20 - Immobilisations incorporelles	33 433.78 €	13 - Subventions d'équipement	261 620.24€
21 - Immobilisations corporelles	769 870.20 €	16 - Emprunts et dettes assimilées	230 822.94€
23 - Immobilisations en cours	728 888.00 €	TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT	492 443.18 €
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	1 532 191.98 €	10 - Dotations Fonds divers Réserves	473 413.69€
16 - Emprunts et dettes assimilés	107 684.84 €	TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	473 413.69€
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES	103 447.29 €	TOTAL DES RECETTES REELLES	965 856.87€
TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 650 393.59 €	021 - Virement à la section d'investissement	993 410.77€
040 - Opérations ordre et patrimoniales	272 671.90 €		
Solde d'exécution d'investissement reporté	71 880.66 €	041 - Opérations d'ordre en section et patrimoniales	265 529.09€
DEPENSES REALISEES	1 994 946.24 €	RECETTES REALISEES	2 296 479.27€
RAR 2018	320 659.63 €	RAR 2018	19 126.60€
TOTAL des DEPENSES REALISEES	2 315 605.87 €	TOTAL des RECETTES REALISEES	2 315 605.87€



Les principaux travaux d'investissement de 2018

	CA 2018	RAR 2018	TOTAL
Réhabilitation Abbaye (étude et travaux)	140 113.83 €	9782.82 €	149 896.65 €
Création voies piétonnes (étude)	251 370.72 €	167 720.02 €	419 090.74 €
Ad'AP	24317.48 €	34772.42 €	59 089.90 €
Voiries	0 €	60 279.60 €	60 279.60 €
Restauration Mobiliers inscrits abbaye	77 695.91 €	27 804.09 €	105 500.00 €
Achat tondeuse G21	17 640.00 €	0.00 €	17 640.00 €
Eclairage terrain de foot	29 941.20 €	23 500.00 €	29 941.20 €
Achat photocopieur couleur école	4 920.00 €	0.00 €	4 920.00 €
Matériel informatique Mairie (serveur)	8616.00 €	0.00 €	8 616.00 €

A la clôture de l'exercice 2018, il convient de noter que la commune de Lahonce a réalisé 97 % des investissements inscrits sur le budget prévisionnel 2018 :

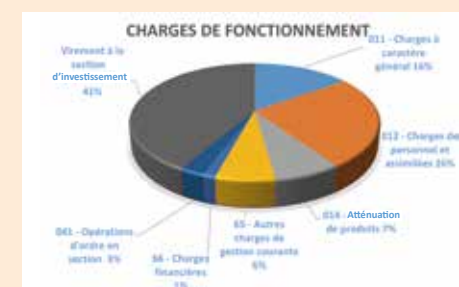
Endettement de la commune

A la clôture de l'exercice 2018, l'encours de la dette de la commune de Lahonce est de 731 850.80€. Pour rappel, l'encours de la dette en 2014 était de 1 091 617€. La capacité de désendettement de la Commune est estimée à 1.08 années. Ce ratio est un indicateur de solvabilité financière de la collectivité et traduit une situation saine.

Niveau des taux d'imposition 2019

Pour l'année 2019, les taux des trois taxes directes locales **demeurent inchangés** (habitation, foncier bâti, foncier non bâti) et par conséquent le produit attendu a été fixé comme suit :

FISCALITE DIRECTE LOCALE 2018			
Nature impôts	Taux 2019	Bases 2019 prévisionnelles	Produit 2019 attendu
Taxe habitation	12.90 %	4 049 000.00 €	522 321.00 €
Taxe foncière bâti	17.69 %	2 788 000.00 €	493 197.00 €
Taxe foncière non bâti	55.99 %	38 700.00 €	21 668.00 €
		TOTAL	1 037 186.00 €



Les principaux travaux d'investissement inscrits au budget primitif de 2019

Les travaux de réhabilitation et de restauration de l'abbaye sont maintenant achevés. La commune de Lahonce engage des dépenses très importantes pour la réalisation de création de voies piétonnes et l'enfouissement des réseaux électriques. La restauration du mobilier inscrit de l'Abbaye se poursuit, la commune est maître d'œuvre mais les contreparties financières des Amis de l'Abbaye et du conseil paroissial doivent rembourser intégralement les dépenses engagées (subventions obtenues déduites). Concernant les dépenses dédiées à la voirie, le programme de réfection de la voirie 2019 est présenté dans le chapitre Travaux.

Bien que l'effort soit porté pour cet exercice sur la fin du chantier de sécurisation de voies piétonnes, l'équipe municipale a choisi de doter d'équipements innovants et valorisants certains sites méritant une attention particulière : création d'un belvédère avec table d'orientation et bancs, création d'une structure indiquant l'entrée du village au niveau du nouveau rond-point du Parc d'Activités de Lahonce et rénovation de l'aire de jeux du bourg. A la clôture de l'exercice 2019 l'encours de la dette tombera à 624 166.76€.

	RAR 2018	BP 2019	TOTAL
Création voies piétonnes, éclairage public (étude et travaux)	167 720.02 €	1 158 233.78 €	1 325 953.80 €
Création belvédère et structure rond-point		18 300.00 €	18 300.00€
Ad'AP	34 772.42€	24 340.00€	59 112.42€
Voiries	60 279.60 €	100 000.00 €	160 279.60€
Restauration Mobiliers inscrits abbaye+ avenant rétable	27804.09€	11 148.00€	38 952.09€
Abri bus		10 000.00 €	10 000.00 €
Equipeement numérique école		8 500.00 €	8 500.00 €
Aire de jeux		18 700.00 €	18 700.00€

● COMMISSION URBANISME



Action Foncière : le « Lahonce » de demain

La commune de Lahonce par délibération en conseil municipal du 10/09/2018 a sollicité l'Etablissement Public Foncier Local (EPFL) Pays Basque pour engager des négociations amiables sur les secteurs Elissalde et Bergounet, et engager parallèlement la mise en œuvre d'une déclaration d'utilité publique.

Lors du conseil municipal du 11/04/2019, les termes de la convention d'action foncière fixant les modalités partenariales avec la commune ont été actés.

La commune de Lahonce, toujours dans un souci de maîtrise foncière, a également mandaté l'EPFL lors de ce conseil municipal, pour entamer des négociations amiables sur le secteur Artech, secteur identifié comme un espace de développement à long terme, et ainsi constituer une réserve foncière publique.

Pour finir, le syndicat des mobilités propose un renforcement du rôle du train d'ici à 2025. Dans cette programmation, il est question de la réactivation de la gare de Lahonce. Dans cette perspective, il convient d'anticiper la maîtrise des fonciers destinés à rendre possible ce projet à travers l'aire de stationnement relais. Pour ce faire, la commune de Lahonce a sollicité l'EPFL pour les négociations amiables d'une parcelle, et d'assurer une veille foncière sur une autre.

Grâce à cette action foncière, la commune souhaite maîtriser le développement du village, en contrôlant le prix du foncier, afin de proposer des produits à prix raisonnable pour les jeunes du village ou les jeunes ménages notamment.

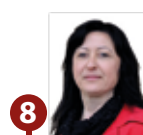
Révision du PLU

Le Plan Local de l'Urbanisme a été arrêté en conseil municipal le 17 juin 2019 et il sera arrêté en conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque le 29 juin 2019.

L'enquête publique est programmée à l'automne 2019 (la date exacte sera précisée ultérieurement) pour un arrêt définitif au premier trimestre 2020.



● COMMISSION TRAVAUX



Début des travaux de la 3^e et dernière tranche.

Pour rappel, le coût total des 3 tranches de sécurisation des voies piétonnes incombant à la commune s'élève à 1 359 663,50€ HT dont 910 656€ HT d'enfouissement de réseaux électriques.

Pour cette 3^e tranche, (du chemin Arroca au rond-point Chic à Chic) le montant comprenant les travaux de génie civil et d'enfouissement des réseaux est estimé à 576 119€ HT.

Ces travaux vont démarrer courant juillet pour se terminer à l'automne en apportant quelques perturbations durant cette période ; néanmoins, la commune s'efforce de réduire au maximum ces dérangements.

Il est rappelé qu'il est interdit de stationner sur les trottoirs ainsi que sur les bas-côtés des voies publiques.



Travaux Enedis

Comme évoqué dans la lettre d'avril 2018, Enedis entreprend les travaux d'enfouissement des lignes hautes tensions (HT) pour la sécurité et l'embellissement de notre environnement. Les travaux au bourg, au niveau de la déchetterie, à l'entrée de la route de la gare et au rond-point d'oyanto se terminent.



Voirie

L'entretien de la voirie communale représente une opération importante dans la gestion de la commune ; cette année encore, environ 100 000€ ont été budgétés afin d'effectuer la réfection de certaines routes : chemin des barthes, chemin Etchoyan, route de la gare...



Agrandissement de l'esplanade derrière l'abbaye avec réfection des chaussées menant au nouveau cimetière, engazonnement des alentours de Bilgunea.



Cheminement et futur emplacement de la table d'orientation et de deux bancs.



● COMMISSION ECOLE, JEUNESSE ET ACTION SOCIALE

Des super-héros à Lahonce cet été !

Cet été, les superhéros s'invitent à Lahonce !

Du lundi 8 juillet au vendredi 30 août, les enfants de 3 à 10 ans inscrits à l'ALSH pourront découvrir ou se familiariser avec l'univers des super-héros mais aussi des super-villains, dans différentes activités manuelles et sportives proposées par leurs animatrices et leurs animateurs. Chaque enfant pourra s'approprier différentes personnalités issues d'autres galaxies et s'investir individuellement et collectivement autour de ce thème.



Lex Luthor arrivera-t-il enfin à piéger Superman ?... Le Joker et Catwoman parviendront-ils à s'allier pour battre Batman ?... Le suspense reste entier !

Le samedi 31 août, la fête de l'été des enfants viendra conclure ces 2 mois d'action, avec des chansons et des danses qui seront présentées à tous.

Entretemps, un séjour pour les 6-10 ans sera organisé autour du bassin d'Arcachon, du lundi 22 au jeudi 25 juillet. Les enfants pourront découvrir des lieux magnifiques, des animations adaptées et profiter d'un programme varié.

Les adolescents de l'Espace Jeunes ne seront pas en reste et participeront tout au long de l'été à des animations sportives en équipes, du type Koh Lanta ou Fort Boyard, durant lesquelles ils devront se dépasser pour réussir à s'imposer.

Ils prépareront et organiseront simultanément la 11^e fête de l'été et vous proposeront leur tout nouveau spectacle le samedi 31 août.

Dans l'intervalle, du 15 au 20 juillet, ils se rendront à Paris pour un nouveau séjour riche en animations et en découvertes (cf. : La Lettre d'avril 2019).

Avant de commencer ces vacances aux programmes bien remplis, vous pouvez venir soutenir les jeunes dans leurs actions pour financer leurs projets :

- Dimanche 07 juillet : Repas Entrecôte-Frites sous le chapiteau (inscriptions auprès du Comité des Fêtes fin juin).
- Samedi 31 août : Fête de l'été sur le fronton.

Il faut également noter que les jeunes de l'EJL sont à la recherche d'entreprises sponsors ou partenaires pour accompagner les projets de la Junior Association «Espace Jeunes de Lahonce» créée en 2019.

N'hésitez pas à prendre contact avec Mickaël pour toute information complémentaire que vous pourriez souhaiter (Mickaël : 06 12 37 77 33).





Les maraîchers installés sur les terrains communaux.



Son souhait était de tenter une expérience sur 2 ans pour rendre ces terres exploitables.

Avec un acharnement très professionnel dans son travail et très soucieux d'une méthode du vivant pour la terre, il est en train de gagner son pari car la production légumière semble être à la hauteur de ses espérances. Il écoule sa production aussi très localement par des ventes de paniers et une vente sur parcelle le dimanche matin à partir de 10h.

Développement des circuits courts : le magasin BENTABI propose les légumes bio produits à Lahonce.

La volonté des élus de la commission environnement pendant tout ce mandat a été de mettre en place sur les terrains communaux, une culture différente que celle du maïs correspondant davantage aux problématiques environnementales actuelles. La production fruitière au Pays Basque est insuffisante, les circuits courts sont une alternative incontournable pour un approvisionnement du consommateur au plus près du producteur qui est à plein de niveau (santé, environnement, emploi) à privilégier. Donc forts de ces valeurs, nous avons eu l'opportunité de rencontrer ces porteurs de projets et de tenter avec eux cette nouvelle expérience.

Par ailleurs, l'arrivée au village des exploitants de l'alimentation Bio Bentabi qui prônent une agriculture bio et locale est une formidable occasion de créer une vraie synergie entre tous ces acteurs puisque maintenant les uns et les autres travaillent ensemble.

Bail à ferme rural long terme

Pour rappel, Stéphanie Lamarque dispose maintenant depuis mars 2018 d'un bail de location de 25 ans sur 9 hectares de terre communale, secteur Arbéou.

Son projet avec Ingo son compagnon, est l'exploitation d'un verger de fruitiers en agriculture biologique, à ce titre ce sont à peu près 250 pommiers, quelques figuiers et autres fruitiers, implantés ce printemps. Ensuite d'autres arbres seront plantés pour atteindre au final une exploitation de près de 2000 pommiers. Il leur faudra patienter 5 années avant de pouvoir commercialiser les premiers fruits.

Ensuite, ils cultivent également une parcelle en maraîchage bio sur ces terres. En même temps ils exploitent une surface de serres sur Saint Pierre d'Irube. Ces producteurs disposent maintenant d'une bonne production de légumes qu'ils écoulent en circuits courts avec notamment une vente sur leur parcelle tous les dimanches.

Nous ne pouvons que les féliciter pour tout ce rude travail accompli, garant de produits de qualité, sains pour notre alimentation.

Bail de petite parcelle

Judicaël Mbemba est locataire depuis mai 2018 de près de 5 000m² de terre communale derrière les jardins familiaux. Il vient d'obtenir la certification en agriculture biologique.



Chronique municipale Hiriko taldeak

● COMMISSION ANIMATION - COMMUNICATION



Forum des associations



Comme chaque année, le forum des associations aura lieu le samedi 7 septembre 2019 de 9 h à midi dans la grande salle Kiroldegi.

C'est l'occasion de venir découvrir ou redécouvrir l'important tissu associatif du village et vous inscrire pour l'année à venir. Vous pouvez déjà noter cette date sur votre agenda.

Fête des voisins

Depuis quelques années, certains quartiers de Lahonce se retrouvent fin mai pour la fête des voisins. C'est effectivement l'occasion de faire plus ample connaissance avec ses voisins, de partager un moment de convivialité et de recréer du lien social.

Cette initiative se développe et espérons qu'elle trouve un écho dans les années à venir.

Quartier Hastoy



Quartier du Bois de la Vierge



Permis de végétaliser



Par délibération du 11/04/2019 le permis de végétaliser issu des réflexions de la commission environnement a été accordé par le conseil municipal à un collectif de riverains du carrefour Hastoy au croisement des routes d'Urcuit et route de l'Abbaye.

La commune a fourni les plants, l'aide technique et les conseils. Les riverains se sont mis à l'œuvre avec une réelle motivation pour être acteur de l'embellissement de leur quartier.

La préparation de la terre, la pose du revêtement de paillage anti mauvaises herbes, la plantation puis le paillage avec le broyat, toutes ces techniques n'ont plus de secrets et ont fortement intéressé les apprentis jardiniers.

Il est à noter que le broyat utilisé est issu du recyclage des déchets végétaux du tour du lac de Lahonce, effectué par les agents communaux. Cette pratique de recyclage des

déchets verts issus de branchage doit être une pratique à privilégier car ce broyat est d'une très grande utilité dans les parterres de fleurs par exemple. La commune d'ailleurs souhaite développer cette pratique et pouvoir en mettre à disposition des habitants.

Il est à noter qu'un mini jardin potager a également vu le jour dans cet espace, il fait la joie des enfants des maisons alentours qui ont aussi pris beaucoup de plaisir à mettre les mains dans la terre.

Expérience donc très réussie qui a permis aux habitants et aux élus de faire connaissance et de travailler ensemble. Ce permis de végétaliser n'est pas terminé puisqu'il reste quelques parcelles sous l'emprise de travaux d'enfouissement des lignes électriques et qui seront donc aménagées ultérieurement.

LES RÈGLES DE BON VOISINAGE

Le règlement sanitaire départemental, publié au recueil des actes administratifs et des informations du 5 janvier 1995 et consultable sur le site de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques http://www.pyrenees-atlantiques.pref.gouv.fr/sections/publications/reglements_sanitaire/, s'applique à toutes les communes du département. Il fixe les règles à respecter en matière d'hygiène et de salubrité publiques. Voici quelques éléments qui pourront concourir à clarifier certaines questions fréquemment posées en Mairie sur les règles de bon voisinage.

Élimination des déchets verts (art. 84)

Déchets verts, résidus de tontes et d'élague : nous rappelons qu'il est strictement interdit de se débarrasser de ces déchets sur des parcelles publiques ou privées, de les brûler à l'air libre, tout d'abord par simple respect de la propriété d'autrui. Outre l'aspect esthétique, ces dépôts sauvages sont également susceptibles d'introduire ou diffuser des espèces végétales indésirables qu'il sera par la suite impossible d'éradiquer.

- La commune dispose d'une déchetterie où chacun peut les apporter, les mardi, jeudi et samedi.

- De plus, la commune met à la disposition des particuliers une benne qui sera ensuite acheminée à la déchetterie, gratuitement pour la première utilisation annuelle (accueil de la mairie ou atelier municipal).

- Les déchets peuvent être mis en attente en bord de route ou de chemin, jusqu'à la mise à disposition de la benne, à condition que cela ne gêne pas la circulation routière ou piétonnière.

Nuisances sonores

Le principe général est que tout bruit gênant, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit de jour comme de nuit. Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, instruments, appareils diffusant de la musique ou ménagers, machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

Bricolage, jardinage (art. 103-2)



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, en particulier tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, etc... ne peuvent être effectués qu'après avoir pris toutes mesures utiles pour préserver et le repos et la tranquillité du voisinage. Si malgré ces mesures, tout risque de gêne du voisinage ne peut être écarté, ces travaux ne pourront être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Elagage

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie) et n'entravent pas le passage des camions poubelle. Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.

(article 671, 672, 673 du code civil)

Animaux domestiques

Déjections (art. 99-2)

Les propriétaires d'animaux doivent veiller à ce que leurs besoins soient faits dans les caniveaux de routes ou ramassés et mis dans les poubelles prévues à cet effet.

Divagation (art. 99-6)

Tout animal doit être tenu en laisse conformément à l'arrêté municipal du 5 mai 1980. Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques dans les parties communes et espaces extérieurs des immeubles, dans les rues, sur les places, dans les parcs et jardins et autres lieux publics.

Il est interdit d'abandonner des animaux en quelque lieu que ce soit en dehors des refuges destinés à cet effet. Si vous trouvez un animal divagant vous devez prévenir la Mairie. Les agents communaux récupéreront et mettront les animaux dans un lieu clos, la fourrière Txakurak venant les récupérer.

Chiens dangereux

Les propriétaires ou détenteurs de chiens d'attaque (catégorie 1) et de chiens de garde et de défense (catégorie 2) doivent être titulaires d'un permis de détention au 1er janvier 2010, délivrés par la Mairie au vu notamment d'une évaluation comportementale et d'une attestation d'aptitude du maître.

Bruits d'animaux (art. 104)

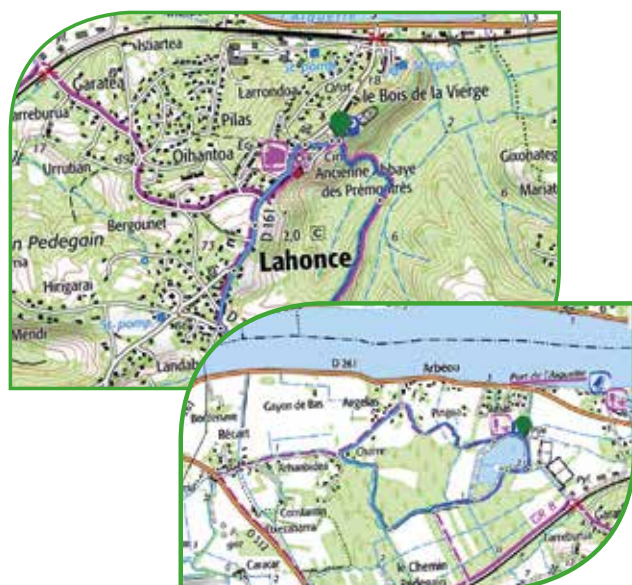
Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.



Communauté d'agglomération Pays Basque

Plan Local de Randonnées

La Communauté d'Agglomération Pays Basque, dans le cadre de ses compétences, a mené un travail d'audit sur l'intégralité des sentiers de randonnées gérés dans le cadre de Plans Locaux de Randonnées par les anciennes intercommunalités. A l'issue de cet audit une sélection de 95 itinéraires de randonnées existants a été faite pour figurer au nouveau Plan Local de Randonnées (P.L.R.) Pays Basque et bénéficier d'une communication via, entre autres, un guide de randonnées. Deux randonnées de Lahonce apparaissent dans ce nouveau P.L.R. : les boucles des Barthes et du sentier de l'Abbaye.



La Communauté d'Agglomération Pays Basque organise, à partir de septembre 2019, sur les territoires de Nive-Adour et du Pays de Bidache, un Défi familles à énergie positive.

Le Défi familles à énergie positive est un dispositif national qui propose au grand public de se mobiliser, de façon efficace et ludique, afin de lutter efficacement contre les émissions de gaz à effet de serre et réduire ses factures d'énergie et d'eau. Le Défi se joue en famille et en équipe (5 à 10 familles réunies), sur la période de chauffe, soit pour cette année de novembre 2019 à avril 2020.

Depuis le début de l'opération en 2008, plus de 41 000 familles ont déjà participé à ce défi en France. Elles ont ainsi démontré que des économies d'énergie et financières sont possibles et accessibles à tous en repensant simplement ses habitudes et en mettant en place des éco-gestes simples comme : éteindre la lumière lorsqu'on sort d'une pièce, ne pas laisser les chargeurs de téléphone portable branchés sans appareil, mettre un couvercle sur les casseroles lors de la cuisson, etc.

Ce sont des économies que l'on peut réaliser au quotidien, sans affecter le confort. 8% d'économie d'énergie à la maison, c'est en moyenne 200 € d'économie sur l'année ! En Pays Basque, trois défis ont déjà été organisés ces dernières années, sur les territoires de Soule-Xiberoa, Garazi Baigorri et dernièrement sur le Pays de Hasparren, avec de très bons résultats. A titre d'exemple, sur la Soule, 25 familles participantes ont économisé 67332 kWh (ce qui équivalait à la consommation annuelle de 4 maisons) et évité

Défi famille à énergie positive

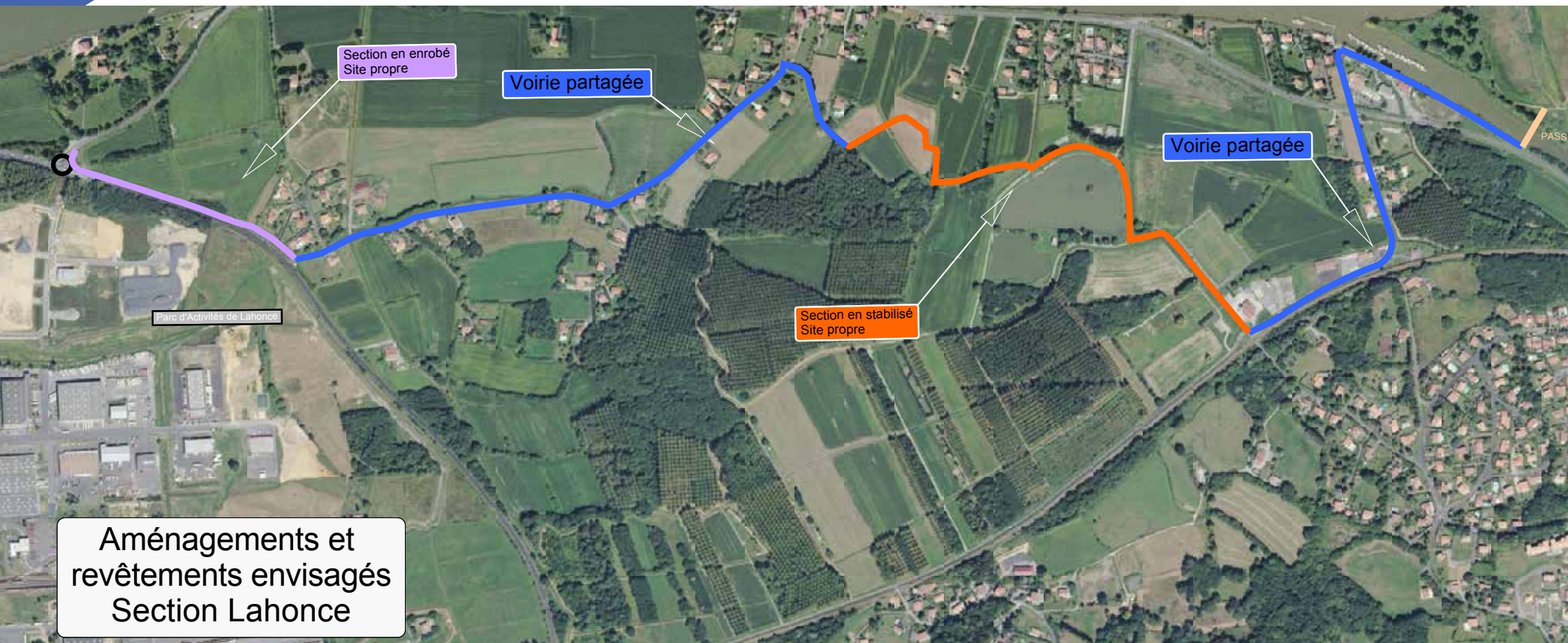
l'émission de 11,63 tonnes de CO2 (soit 3 fois le tour de la Terre en Clio).

Sur la période 2019-2020, la Communauté d'Agglomération Pays Basque recherche donc des familles volontaires (famille au sens de foyer : personne seule, colocataires, couples avec ou sans enfants, etc.) résidant sur les territoires du Pays de Bidache et de Nive-Adour (propriétaires ou locataires) intéressées pour participer au défi.

Les familles intéressées peuvent se faire connaître, seules ou déjà constituées en équipe, auprès de la Maison de la Communauté - Pôle Nive-Adour : au 05-59-44-15-99 ou par mail à accueil.niveadour@communaute-paysbasque.fr. Plus d'informations leur seront communiquées en septembre. Attention : le nombre de places est limité ! Seuls les 30 premiers inscrits pourront jouer.



Aujourd'hui, les déplacements sont majoritairement effectués en voiture.
Le tout voiture participe à la pollution atmosphérique et impacte souvent lourdement les budgets des ménages.
S'inscrire dans une logique de développement durable et de qualité de vie doit



VÉLOROUTE

Pour rappel cet aménagement fait partie d'un itinéraire inscrit aux schémas national et régional des voies vertes et véloroutes, la V81 Bayonne Perpignan. Long de 160 km pour les Pyrénées Atlantiques, il offrira à terme 100km de voies vertes dédiées aux piétons et aux cyclistes. Il constituera une offre de déplacements doux, pour le tourisme mais aussi dans le quotidien des habitants tant pour les déplacements travail que pour la pratique sportive. Le tracé du secteur Lahonce jusqu'au rond-point du Parc d'Activités de Lahonce (PAL), les travaux sur la portion départementale route de Briscous « sortie chemin Recart » « rond-point PAL » prennent du retard et commenceront dès septembre et continueront sur la portion « atelier communal lac ». La fin des travaux d'aménagement pour une liaison cyclable complète et totalement sécurisée Lahonce-Bayonne, est prévue pour 2020.



VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE

De nouvelles offres pour favoriser l'usage du vélo au quotidien. Si l'expérience vous a convaincu nous rappelons qu'un dispositif d'aide à l'achat existe. Démarche à effectuer sur le site : <https://www.communaute-pays-basque.fr/les-politiques-publiques/mobilite/aide-lachat-dun-velo-assistance-electrique> De plus une aide communale supplémentaire de 100€ peut-être accordée aux personnes éligibles à la première aide sous conditions de ressources. Se renseigner en mairie.

À PARTIR DU 15 AVRIL 2019

le vélo par la communauté PAYS BASQUE
syndicat des Mobilités

ESSAYEZ LE VÉLO ÉLECTRIQUE AU QUOTIDIEN !

VOUS HABITEZ L'UNE DES COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE OU TARNOS ET VOUS SOUHAITEZ VOUS DÉPLACER À VÉLO ÉLECTRIQUE ?

Votre Agglomération et son syndicat des Mobilités Pays Basque-Adour vous proposent un service de location moyenne durée de Vélo à Assistance Électrique pour vous permettre de découvrir ce nouveau mode de mobilité !

Rendez-vous sur **VELO-PAYSBASQUE.FR**

COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1. INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE ET RÉSERVEZ VOTRE VÉLO**
 - 1- Connectez-vous sur le site velo-paysbasque.fr
 - 2- Sélectionnez le point de retrait le plus proche de votre lieu de résidence
 - 3- Choisissez la durée de votre abonnement : 1 mois ou 2 mois
 - 4- Téléchargez vos justificatifs en ligne
 - 5- Renseignez vos coordonnées bancaires pour procéder au paiement
- 2. RETIREZ VOTRE VÉLO**

Des réception de mail annonçant la disponibilité de votre vélo, vous pourrez le retirer dans le point de retrait sélectionné. Un conseiller vous accompagnera sur le choix des accessoires selon vos besoins, en fonction de leur disponibilité.
- 3. RENDEZ VOTRE VÉLO**

Vous serez prévenu par mail quelques jours avant la date finale de votre contrat d'abonnement. Vous pourrez alors ramener votre vélo au point dans lequel vous l'avez retiré ou prolonger votre abonnement pour une durée d'1 mois ou 2 mois.

TARIFS

Location VAE	1 mois	2 mois
1ère location	50 €	90 €
Possibilité de prolonger 1 fois	45 €	70 €

www.velo-paysbasque.fr

T DES MODES DE DÉPLACEMENTS

NOUVEAUX MODES DE DÉPLACEMENT

ure, ce qui engendre une congestion sur les entrées d'agglomération.
les familles. Une réelle alternative à la voiture avec des gains de temps garantis doit être proposée.
t être un objectif et nous devons rendre les transports collectifs plus attractifs.

PLUS DE BUS AU DEPART ET A L'ARRIVEE DE LAHONCE

Le Syndicat des Mobilités a travaillé en faveur d'un meilleur maillage du territoire par le réseau Interurbain (ex transports 64). Avec la mise en place d'un réseau modernisé à la rentrée, la Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB) rassemblera sous une même marque, TXIK TXAK, l'ensemble de ses services
En ce qui concerne notre territoire la ligne 812 à destination de Bayonne va également être renforcée pour offrir un meilleur cadencement soit 8 allers retours quotidiens.
Nous espérons que cette offre répondra aux attentes des Lahonçais et connaîtra un réel succès.



Septembre 2018

Vers Bayonne				
Urt	07:00	09:30	13:15	18:45
Lahonce	07:17	09:47	13:32	19:02
Bayonne	07:45	10:15	14:00	19:30

Vers Urt				
Bayonne	08:15	11:45	17:15	18:30
Lahonce	08:43	12:13	17:43	18:58
Urt	09:00	12:30	18:00	19:15

Septembre 2019

Vers Bayonne								
Urt	06:20	07:15	08:15	09:50	13:05	15:00	16/25	18/25
Lahonce	06:37	07:32	08:32	10:07	13:22	15:17	16:42	18:42
Bayonne	07:05	08:00	09:00	10:35	13:50	15:45	17:10	19:10

Vers Urt								
Bayonne	08:00	09:05	12:15	13:55	16:20	17:15	18:15	19:15
Lahonce	08:28	09:33	12:43	14:23	16:48	17:43	18:43	19:43
Urt	08:45	09:50	13:00	14:40	17:05	18:00	19:00	20:00

Concernant le transport scolaire 2019/2020

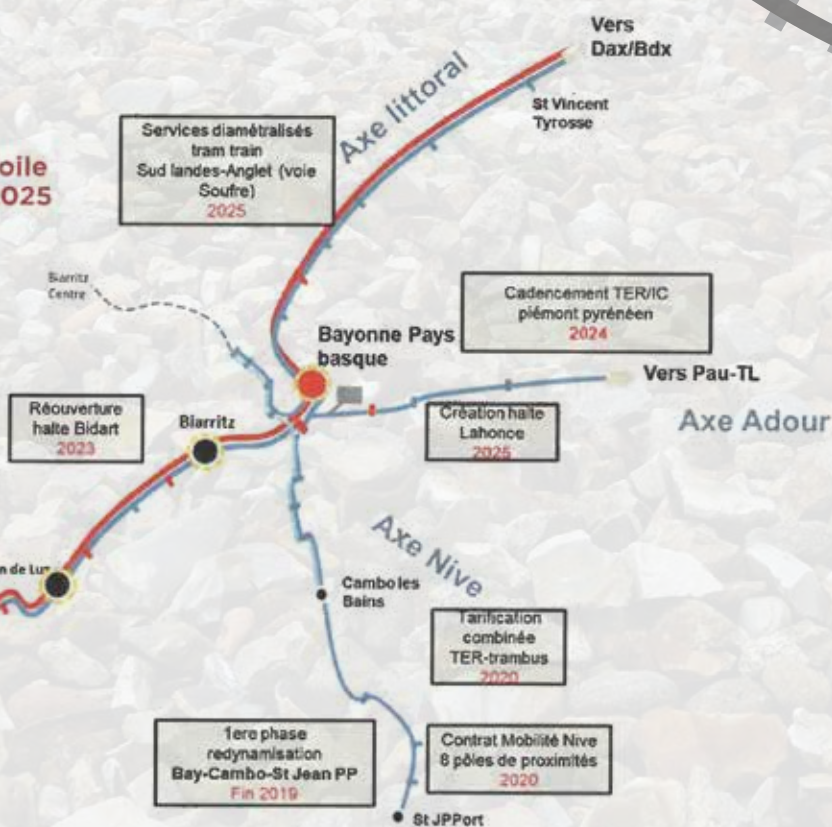
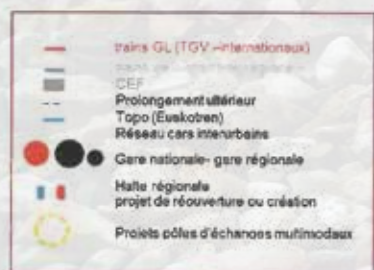
Cette année, pas de formulaire papier, les inscriptions se font uniquement en ligne :
<https://www.communaute-paysbasque.fr/vivre/se-deplacer/le-transport-scolaire> : calcul d'itinéraire, horaires, inscriptions, paiement...
Pour les familles ne disposant pas d'un ordinateur, ayant des difficultés pour se connecter ou pour scanner la photo d'identité : possibilité d'effectuer l'inscription au Pôle Nive-Adour :
Prendre RDV avant auprès de Justine Poulain :
05 59 44 15 99 /
j.poulain@communaute-paysbasque.fr,
et venir avec la photo d'identité de l'enfant.
Adresse : Parc d'activités de Lahonce
64 rue Mayzounave - 64990 Lahonce
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi :
9h-12h/14h-17h



UNE HALTE FERROVIAIRE A LAHONCE À L'HORIZON 2025

Hypothèse de valorisation de l'étoile ferroviaire Pays basque horizon 2025

Hors programme investissement infrastructure et tarification



Dans la feuille de route du PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DE L'ETOILE FERREE BASQUE 2025, les élus du syndicat des Mobilités du pays Basque ont défendu la réactivation de la halte ferroviaire de Lahonce pour 2025.

Des rencontres avec le syndicat des mobilités ont eu lieu en mairie pour anticiper les besoins de foncier notamment en places de parking qu'engendrera cette réouverture.

Ce renforcement du rôle du train quotidien est une excellente nouvelle qui offrira un service rapide dans la desserte locale et la mobilité quotidienne des habitants.





ATXIK ETA SEGI

L'Association ATXIK ETA SEGI regroupe les anciens de la commune qui souhaitent se retrouver pour différentes activités conviviales. A ce jour, nous sommes 115 adhérents. Les plus assidus se retrouvent le lundi après midi à la salle Bilgunea, pour des jeux de cartes ou du scrabble. D'autres, plus vaillants, occupent le terrain de pétanque attenante, pour des parties mémorables.

La majeure partie des adhérents participe aux différentes sorties à la journée et repas conviviaux, après avoir réglé leur cotisation annuelle.

L'Assemblée Générale a eu lieu le samedi 19 janvier. Plus de 90 personnes y ont assisté et 78 se sont inscrits pour le repas qui a suivi.

Pour cette année 2019, notre Président, Jean Marie SALDIBOURE, et le Conseil d'Administration ont établi un calendrier de manifestations.

- Le mardi 19 février, habituel déplacement à la Cidrerie Aginaga à Usurbil. Le matin, visite de l'entreprise « Les bérêts Français » à Bayonne.
- Le samedi 23 mars, nous avons fêté le 40ème anniversaire de notre association par l'organisation d'un repas-spectacle animé par la compagnie « Le Périgord en Calèche », qui a animé la journée. Un couple de chanteurs a égayé la soirée, avant la soupe à l'oignon pour terminer.



- Le mardi 4 juin, sortie en direction d'Artouste avec son petit train d'altitude.
- Le repas de fin de semestre se déroulera au Lac d'Arbéou, le lundi 24 juin 2018.

Nous avons également participé au Carnaval de Lahonce avec la confection du char « Les Schtroumpfs » avec son animation.

En prévision pour le 2^e semestre :

- Jeudi 12 septembre, descente du Courant d'Huchet dans les Landes avec repas à l'auberge Le Tucquet à Angresse et visite des serres.
 - Mardi 15 octobre, déplacement vers la vallée du Bastan et retour par le vignoble d'Irouleguy.
 - Mardi 3 décembre, dernière sortie de l'année en Soule à Trois-Villes. Visite du château de Tréville. Repas à Montory.
 - Il est prévu également un repas-choucroute en septembre ou octobre, en fonction des disponibilités de la salle et du cuisinier.
 - Nous terminons l'année par le réveillon à la salle Bilgunea.
- Les personnes intéressées par ces activités ou déplacements peuvent s'inscrire auprès de Jean Marie Saldiboure au 05 59 31 65 84 ou au 06 80 04 48 76.
- Je ne vais pas terminer cet exposé sans évoquer la section « espagnol » forte d'une quinzaine d'adhérents et dont les cours ont lieu le mercredi matin dans une salle du couvent. Les membres de cette section, qui sont toujours en activité professionnelle, ne participent pas aux activités de l'Association et sont autonomes financièrement, mais sont bien membres de ATXIK ETA SEGI

¡VIVA ESPANA !

La section « Espagnol » de l'association ATXIK ETA SEGI a eu la chance, le 13 avril 2019, de parfaire son niveau de langue en participant à un projet d'échange linguistique avec des étudiants espagnols de l'école « Olafrance », basée à San Sebastian.

Associations

Après une longue promenade le long de la « Concha » rythmée par des flots continus de parole, nous avons rejoint une société gastronomique et ainsi pu découvrir un pilier important de la vie sociale et gastronomique de San Sebastian. Au menu : cuisine traditionnelle espagnole dans une ambiance très conviviale.



Puis nous avons participé à un tournoi de pétanque, dans lequel se sont exprimés différents types de jeu ; « profesional », « matador », « provenzal », « bailarin »...

La journée s'est clôturée sous une houle d'applaudissements, en hommage aux grands finalistes !

Ce fut un temps fort riche en partages, découvertes et échanges. Nous recevrons, à notre tour, nos amis espagnols en juin et leur ferons découvrir notre patrimoine et notre savoir-faire ! COCORICO !

Apprendre une langue, c'est plus qu'étudier avec des livres dans une salle de classe avec un professeur, c'est aussi une attitude, une envie de connaître des gens et une autre culture. Si vous êtes intéressés par l'apprentissage de l'espagnol, n'hésitez pas à rejoindre nos cours interactifs et ludiques tous les mercredis de 9h à 12h (2 groupes : intermédiaire/ avancé). Contact : Atxik eta Segi.

¡ Hasta pronto !

¡ Cuánto te va a gustar saber hablar español !

HIK HASI LEHUNTZEKO GAU ESKOLA

L'euskara (langue basque) est un joyau de notre patrimoine. L'Académie de la langue basque en 1968 en a fixé les règles lexicales, grammaticales et d'orthographe. L'enseignement du basque aux enfants dans les écoles publiques connaît un très fort engouement (au Pays Basque 2 élèves sur 3 en maternelle apprennent le basque). Afin que les parents puissent également accompagner leurs enfants dans cet apprentissage, notre association propose des cours d'Euskara à raison d'un cours par semaine.



La rentrée des cours 2019-20 démarra début octobre 2019. Nous prendrons les inscriptions début septembre. Pour plus de renseignements contactez les numéros de téléphone ci-dessous.

- Kako DABBADIE au 06.83.83.01.06
- Martine CHARRON au 05.59.31.55.49

L'activité « chants populaires basques » aura également progressé en enrichissant son répertoire de nouveaux chants traditionnels.

Ces deux activités correspondent au but de notre association qui est de promouvoir la pratique de la langue basque dans la commune.

Cette première partie d'année aura été chargée en activités :

- Organisation du vide grenier et des randonnées VTT et marche
- Participation au Téléthon
- Participation au carnaval de Lahonce
- Avril, sortie cidrerie en Hegoalde avec un bus comble et une super ambiance

Pour terminer la saison en beauté, nous organiserons comme tous les ans un traditionnel « Lehuntzen kantuz » le samedi soir des fêtes de Lahonce. Donc, si vous souhaitez vous joindre à nous pour partager un moment de convivialité, cochez déjà cette date sur votre agenda.

Vous pouvez d'ores et déjà réserver une autre date qui fera date dans l'histoire de notre association. Dans le cadre de notre vingtième anniversaire, nous organiserons le 16 Novembre un grand concert avec le groupe KALAKAN. Il se déroulera à la salle Kiroldegi. Nous espérons que vous serez nombreux à venir partager ce moment important pour HIK HASI. Nous lançons également un appel à tous les anciens adhérents pour qu'ils mobilisent autour d'eux et qu'ils nous aident à transformer cet anniversaire en réussite.

ASSOCIATION GYMNASTIQUE ADOUR



L'association propose 5 cours par semaine, ainsi répartis :

- Pilates le lundi à 18h15
- Gymnastique le lundi à 19h10 et le jeudi à 19h45
- Yoga de Samara le mardi à 9h
- Stretching le mercredi à 9h

Toutes ces activités sont accessibles à tous (hommes et femmes) sportifs ou non et sont dispensées par des professeurs diplômés.

Les cours ont lieu dans la petite salle Kiroldegi, de mi-septembre à fin juin (les activités sont interrompues les mois de juillet et août).

L'association vous propose un essai gratuit et sans engagement pour les deux premières séances.

Le cours de PILATES, ouvert depuis 4 ans, rencontre beaucoup de succès et nous devons limiter les inscriptions, avec priorité aux adhérents inscrits l'année passée. Si vous êtes intéressés, merci de vous présenter à la reprise des cours ou vous préinscrire par mail (adresse ci-dessous).

Plus de renseignements au 05.59.42.95.03 ou 05.59.31.50.69 ou Mail gymadour.lahonce@gmail.com

Vous pouvez également nous rencontrer le lundi, mercredi et jeudi (avant ou après les cours).

L'association GYMNASTIQUE ADOUR vous souhaite de très bonnes vacances et vous donne rendez-vous au mois de septembre pour la reprise des activités.

CERCLE CYNOPHILE



Vous venez d'accueillir un chiot ou un chien adulte chez vous ? Ou vous souhaitez simplement éduquer votre compagnon dans le jeu et la bonne humeur ? Le CCPB est là pour vous. Nos cours du samedi matin s'adressent à tous les âges, toutes les races de chiens et à leurs maîtres, il y en a forcément un qui vous correspond. Venez en famille partager un moment de jeu et d'éducation positive.

Découvrez et pratiquez l'agility, ce sport qui allie complicité et éducation.

Venez également encourager des équipes venues des quatre coins de France lors du concours d'agility que nous organisons le dimanche 20 octobre 2019.

Renseignements sur notre site internet : www.cercle-cynophile.com ; sur notre page facebook : CCPB Lahonce ; ou par téléphone : 06 10 63 33 54

CATM.TOE



Comme chaque année, les anciens combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc et Théâtres d'Opérations Extérieures (CATM.TOE) et les veuves ont contribué très largement au maintien du devoir de mémoire par l'organisation et la représentation aux

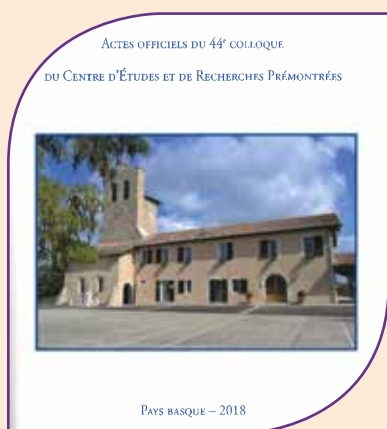
différentes cérémonies commémoratives avec les drapeaux PG CATM et du Comité du souvenir. C'est ainsi qu'ils ont participé à LAHONCE aux cérémonies du 8 mai, armistice de la guerre 39-45, et plus particulièrement à celle du 11 novembre pour la commémoration du centenaire de l'armistice de 14-18. Le 5 décembre, s'est tenue l'assemblée générale de la section. A l'issue, ce jour de commémoration de la fin de la Guerre d'Algérie a donné lieu à un recueillement et un dépôt de gerbe au monument aux morts. Recueillement le 19 mai avec la présence du drapeau au mémorial d'ITXASSOU.

Notre section s'est agrandie de 2 nouveaux adhérents, Jacques GLENADEL et Jean Baptiste ADURIZ. Qu'ils soient les bienvenus.

Lors de la cérémonie du 8 mai, notre trésorier, François ITURRIA s'est vu remettre la Médaille du combattant par M. le maire, Pierre GUILLEMOTONIA.

Pour permettre de pérenniser le devoir de mémoire en général, et pour LAHONCE en particulier, et pour nous aider dans cet esprit, tous les volontaires seraient les bienvenus particulièrement pour le port du drapeau. Merci.

LES AMIS DE L'ABBAYE



Les Prémontrés au cœur du Pays basque

A la suite du Congrès du Centre d'Etudes et de recherches des Prémontrés qui s'est tenu fin septembre dernier à Bayonne et du séjour effectué par les congressistes à cette occasion à Lahonce, un livre a été édité retraçant les conférences et les visites réalisées lors de cette rencontre.

Cette édition dénommée « Actes officiels du 44e colloque du CERP "sous-titre" Pays Basque 2018 » traite de manière complète et documentée différents sujets qui intéressent notre Région et particulièrement l'Abbaye de Lahonce :

- Les Abbayes Prémontrées en Circarie de Gascogne
- Le quotidien de deux Abbayes Prémontrées (Lahonce et Urdax avec une présentation d'Ainhoa)
- L'Histoire de l'Abbaye de Lahonce
- La Cathédrale Sainte Marie de Bayonne
- Etre Prémontré au XXIe siècle

...et différentes interventions sur les « Prémontrés et les frontières » thème de ce Congrès.

Concernant notre Abbaye ce document donne des indications majeures sur son architecture, son histoire et sur ces âmes du territoire Navarro-labourdin qui l'ont animé.

Un exemplaire de ce volume peut être consulté au secrétariat de la Mairie et vous pourrez le commander au prix de 35 euros.

Visites de l'Abbaye (voir calendrier)

La période estivale et touristique s'approche et les visites de l'Abbaye reprennent. Deux possibilités vous sont offertes :

- les vendredi matin à 10h. à partir du 5 Juillet et jusqu'à fin août, le guide de l'Office de tourisme Pays Basque vous fera visiter l'Abbaye avec la visite du clocher
- le dimanche à partir du 30 Juin et jusqu'à fin Septembre le conteur de l'Abbaye vous promènera au fil des l'histoire de l'Abbaye à sa découverte et à son rayonnement. Rendez-vous à 18 heures sur le fronton.

Restauration des objets mobiliers

Le programme de rénovation des bâtiments, du cloître et de l'environnement paysager de l'Abbaye s'est achevé et s'ouvre maintenant le chantier des objets mobiliers qui restent stockés à ce jour en garde meubles.

Après avoir prévu leur localisation dans l'abbatiale le retour des objets mobiliers se fera après leur restauration ou leur nettoyage simple pour ceux en meilleur état selon une priorité cultuelle et culturelle.

Pour ce faire des devis de restauration seront établis et des campagnes d'appels à dons ou de financement seront organisées.

Ces travaux sont rendus nécessaires pour mettre en harmonie « les trésors de l'abbatiale » avec la qualité de la restauration. Nous pourrions compter sur des financements publics dans la mesure où la Mairie, porteuse du projet, pourra mettre « en face » un plan de financement de ces travaux, financement ne reposant que sur vos dons ou le mécénat. Dès la fin de l'année dernière nous avons ouvert cette campagne et nous vous en rappelons les grandes lignes :

- tout don, quel qu'en soit le montant en faveur de la restauration, peut être transmis à notre association des Amis de l'Abbaye de Lahonce reconnue pour recueillir des financements en faveur de la restauration de l'Abbaye.
- ces dons donnent droit à déduction fiscale légale et vous recevez un reçu témoignant de votre participation.

- les dons recueillis sur un compte bancaire particulier sont reversés intégralement à la municipalité pour financer les travaux de restauration.
- Chèque à envoyer ou à déposer à notre boîte à l'ordre des Amis de l'Abbaye (c/o boîte « Amis de l'Abbaye » - Mairie de Lahonce. 64990 Lahonce).

Journées du Patrimoine

Notez d'ores et déjà qu'à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine nous vous proposerons, ainsi qu'au public de notre Région, des animations les 21 et 22 Septembre. Ces animations permettent d'attirer des visiteurs sur le site et de faire découvrir notre abbaye. Un programme détaillé vous sera présenté à fin août et s'articulera autour de deux thèmes :

- Le 21 septembre des animations autour du Patrimoine de la pelote basque.
- Le 22 Septembre l'animation du cloître avec des saynètes et pièces du Moyen Age.

COURS ET STAGES DE QI GONG

L'association Alaya propose 2 cours hebdomadaires et des stages de Qi gong à Lahonce au foyer (près de la mairie).

Les cours ont lieu le mardi de 19h à 20h15 et le vendredi de 9h15 à 10h30.

Le qi gong favorise l'harmonisation entre le corps et l'esprit. Les mouvements sont souples et lents et permettent de mobiliser consciemment la circulation du qi (énergie) au lieu de se laisser dominer par des crispations involontaires liées au stress. Ils favorisent le relâchement des tensions musculaires, étirent et tonifient les muscles, calment le cœur, évacuent la fatigue physique et mentale, renforcent les articulations, le fonctionnement des organes internes ainsi que le système immunitaire. La pratique du Qi gong permet à chacun d'acquérir une meilleure connaissance de soi par l'écoute de son corps et la découverte de nouvelles sensations. La respiration libre, ample, profonde et abdominale permet par un massage des organes internes, une meilleure oxygénation des tissus une meilleure assimilation des aliments et de rentrer dans un état de calme et de stabilité.



La pratique régulière du qi gong a un effet bénéfique sur la mémoire, la confiance en soi, la clarté et l'ouverture d'esprit.

Il est bien sûr possible de venir faire un cours d'essai pour découvrir cette pratique qui correspond tellement aux préoccupations de l'homme moderne en permettant de se rapprocher de notre nature véritable...

Les cours se déroulent dans une ambiance bienveillante, conviviale et détendue...

L'association propose aussi un stage d'un après-midi par saison à Lahonce, ainsi qu'un week end en montagne afin d'apprendre comment mieux s'harmoniser avec l'énergie de la saison, selon la médecine traditionnelle chinoise.

Les cours et les stages sont proposés à tarifs associatifs.

L'enseignante ; Claudie Escalé est formée et diplômée par les Temps du Corps et l'école de Beidahe en Chine, ainsi que par la fédération de Qi Gong. Elle se forme régulièrement, effectuant plusieurs stages par an en tant qu'élève.

Pour plus de renseignements, vous pouvez visiter le site de l'association: taper: «qi gong alaya google sites» ou appeler l'enseignante : 06 14 66 64 92

ART MOUVEMENT SANTÉ

Activités artistiques, de prévention à la santé et de bien-être pour tous

LA GYMNASTIQUE HOLISTIQUE METHODE EHRENFRIED® La santé par le mouvement dans l'apprentissage du bon usage de soi

Une gymnastique globale de santé, qui intervient sur l'équilibre et la posture. Elle s'adresse à tous.

Vos ateliers 2019 2020 en Gymnastique Holistique à Lahonce

Lundi : 9h30 à 11h15 / 14h30 à 16h / 18h45 à 20h15

Mardi : 9h30 à 11h15 / 12h15 à 13h45 /

Mercredi : 10h30 – 11h30 spécial colonne vertébrale sur gros ballon

Samedi atelier mensuel en Gymnastique Holistique®:

9h30 à 13h ou 15h à 18h. Au programme 2019 / 2020 :

La santé du dos / La prévention articulaire / La souplesse et mobilité corporelle /La détente physique et psychique

Les bienfaits de la respiration dans la méthode Ehrenfried®

La tonicité abdominale et périnéale dans une approche globale de l'équilibre postural / La souplesse articulaire et

allongement musculaire dans la méthode Ehrenfried® / La stabilité des appuis et l'équilibre du corps.

NOUVEAU 2020 Atelier Prévention des risques de chutes pour les Aînés territoire Nive Adour.

Ce dispositif va proposer un cycle de 12 ateliers pour les aînés dès janvier 2020 sur Lahonce et Bayonne.

Il s'adresse aux personnes souhaitant maintenir le plus longtemps possible leur autonomie à domicile. Celles qui ont chuté ou ont peur de tomber.

Si vous souhaitez bénéficier de ce cycle de 12 ateliers sur la Prévention des risques de chutes dès janvier 2020 à Lahonce ou Bayonne.

Contactez :

KATTY LHOST CCAS DE BAYONNE 05.59.50.67.50

ART MOUVEMENT SANTE SYLVIE MOLINA : 06.82.17.69.43

artmouvementsante@orange.fr

ATELIERS ENFANTS A LAHONCE



Activités artistiques - éducatives & de santé pour les enfants **0 – 3 ans**

ATELIER MOTRICITE LIBRE : Un atelier mensuel parents enfants sur les enjeux de la motricité libre et du développement moteur du jeune enfant

3 – 12 ans

L'ATELIER DE LA DANSE pour une saison artistique, éducative et créatrice

L'ATELIER GYM HOLISTIQUE DES ENFANTS – L'école de la santé dans le plaisir du mouvement et de la découverte ! dès le plus jeune âge comprendre son corps, et ce qui est bon pour soi.

POUR LES FUTURS PARENTS : Accompagnement à la parentalité avec le portage bébé à Lahonce

Infos +

Assemblée générale de l'association se tiendra le samedi 29 juin 2019 19h Salle des mariages à Lahonce.

Présentation du spectacle des élèves de l'atelier de Danse : En ouverture de l'assemblée générale, 17h - les jeunes élèves de l'atelier de danse présenteront leur événement dansé en clôture de leur année de danse. Vous êtes les bienvenus à cette présentation artistique adhérents mais aussi amis et ceux et celles qui souhaitent découvrir les activités de notre association dans un temps convivial.

RENTREE SEPTEMBRE 2019 2020 : Lundi 9 septembre activités adultes /16 septembre activités enfants

RENSEIGNEMENTS INSCRIPTION 2019 2020 :

TEL : 06.82.17.69.43 / artmouvementsante@orange.fr

Pour en savoir plus afgh@gmail.com / www.gym-dr-ehrenfried.fr /Youtu.be/EC6=ONTrX8o

PINCEAUX CHEVALETS ET BONNE HUMEUR



L'association Pinceaux Chevalets et Bonne Humeur, vous propose des cours d'aquarelles sur la commune de Lahonce dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

L'atelier est animé par l'artiste peintre Marie-Ange Amorena. Elle anime un cours hebdomadaire le mercredi soir de 18 h à 20 h ou le jeudi matin de 9 h 30 à 11 h 30 à la mairie de Lahonce.

Les débutants et confirmés sont les bienvenus.

L'association organise tous les ans en juin une exposition de ses réalisations.



COMITÉ DES FÊTES



Comme chaque année, le Comité des fêtes s'est mis en jambe en participant aux activités inter-associatives du village. A l'occasion du Téléthon, quelques membres avaient pour mission de préparer des tapas tandis que d'autres devaient assurer le service au bar. Quant au Carnaval, ayant pour thème « Les dessins animés et personnages de notre enfance », nous nous sommes encore prêtés au jeu en présentant un char ayant pour thème « Astérix à la recherche d'Idéfix ». C'est ensuite que pris place un événement tant important qu'incontournable : le traditionnel repas de l'Âge d'or préparé et offert par le comité à tous les lahonçais de plus de 60 ans. Cette occasion a permis encore une fois de créer de grands moments de partage intergénérationnels avec notamment, cette année, une participation active de certains de nos aînés assurant l'animation du repas avec plaisir et succès ! Les fêtes arrivant désormais à grands pas, nous ne pouvons plus vous cacher que cette année encore, les membres du comité vous prépareront avec soin le traditionnel méchoui « made in comité » puis vous inviteront, le samedi, à participer à la seconde édition de course de tracteurs à pédales déjantée avant de vous laisser vous déhancher au concert enflammé de MODUS OPERANDI ! Quant au dimanche, vous pourrez vous restaurer lors du traditionnel repas organisé par l'Espace Jeunes, profiter des chants basques d'OTXALDE au cloître de l'église et venir défier le célèbre MUR DES CHAMPIONS d'Intervilles lors du tout premier INTERPEKKK ! Les activités seront encore gratuites cette année et ceci notamment grâce à la Mairie, à nos partenaires, mais aussi à votre générosité lors de notre passage pour la distribution des programmes. Nous comptons sur votre participation aux fêtes les 5, 6 et 7 juillet prochain pour passer des moments inoubliables entre amis et voisins.

ADOUR PLAISANCE



La saison estivale débutera le 8 juillet avec, cette année, nos traditionnelles portes ouvertes, elles auront lieu le samedi des fêtes de Lahonce, de 14h à 17h au port de Lahonce. Il vous sera mis à disposition tous nos différents supports (optimist, 320, 420, catamaran et bateau collectif) afin de naviguer sur l'Adour sous notre étroite surveillance. Venez partager ces moments de plaisir en famille, nous vous accueillerons autour d'une buvette.

La suite vous la connaissez, si les créneaux du matin et du début d'après midi sont occupés par les centres de loisirs et les collectivités locales, il vous reste à vous le créneau du cours particulier de 16h à 18h du lundi au vendredi, au tarif de 70 euros. A noter le tarif préférentiel pour tous les habitants de la Communauté de Communes Nive Adour. L'activité paddle reste au programme cette année. Les créneaux ouverts sont de 10h à 18h, du 8 juillet au 23 août, hors week-end, avec un tarif de 10 euros/heure. Événement majeur : Samedi 17 août se tiendra la 31^e fête du club. Fin de saison le 24 août. Pour tous renseignements, contactez nous au 05 59 31 61 33 ou passez simplement nous voir sur les bords de l'Adour au port de Lahonce.

PATCHWORK



Le dernier week-end de mars nous avons eu le plaisir de pouvoir exposer les ouvrages que nous avons réalisés au cours des 2 dernières années. Après une inauguration bien réussie (chacune ayant eu à cœur de confectionner un grand nombre d'objets pour la bourriche et de concocter un buffet appétissant) nous avons eu la joie de recevoir de nombreux visiteurs. Il nous reste encore quelques lundis « studieux » avant de clôturer l'année par un bon repas au restaurant suivi de l'assemblée générale. Nous reprendrons nos activités le lundi 30 septembre à 14h. Les ateliers se déroulent tous les lundis, hors vacances scolaires, de 14h à 17h au foyer en face de la poste.

TTIRITTAK ELKARTEA



Tous les lundis, à la salle Bilgunea, nous dansons à partir de 18h30 mutxiko, fandango et arin-arin, et danses folkloriques. Nous avons accueilli de nouveaux membres à la rentrée 2018 /2019. TTIRITTAK a participé au téléthon et au carnaval de Lahonce, mais aussi :
• à eusko eguna avec les danseurs de Mugerre le dimanche 10 mars
• à korrika , dimanche 7 avril
• au vide grenier de Mugerre à Haitzondoan avec les danseurs de la section mutxiko , dimanche 14 avril
• à la foire aux jambons de Bayonne , samedi 20 avril avec les danseurs de Mugerre et les txistulari de JO TXISTUA
• à la kermesse de Lahonce , samedi 27 avril
Dimanche 5 mai, nous avons fêté TTIRITTAK EGUNA sous le soleil de Lahonce puis HERRI URRATS , le dimanche suivant 12 mai.
Samedi 29 juin, nous danserons à Hiriburu saint pierre d'irube à la maison de retraite Harriola , au son du txistu de xofi et otto Nous serons présents le dimanche « midi » des fêtes de notre village pour les « mutxiko pour tous »

Comme l'an dernier, nous allons défiler et danser le dimanche matin au défilé des bandas à Bayonne dans le cadre des fêtes avec les danseurs de Mugerre et les txistulari JO TXISTUA Fin des cours saison 2018/2019 officielle lundi 1er juillet (à ce jour, nous ne savons pas encore si la journée du patrimoine sera animée par des danses médiévales ! si c'est le cas, nous nous retrouverons tout l'été pour se préparer !) Inscriptions 2019 / 2020 : lundi 7 octobre 2019, à partir de 19h à la salle Bilgunea
Bel été à tous !!!!!
Contacts : 05 59 31 66 34 Maryvonne / 06 81 03 88 92 Jean / tchiki.laurent@gmail.com

ARDANAVY FOOTBALL CLUB

La saison se termine et une autre se prépare. Cette année l'Ardanavy FC compte 300 licenciés. Ce ne sont pas moins de 13 équipes de garçons et 2 de filles qui ont foulé les pelouses avec une vingtaine d'éducateurs pour les encadrer. Sans oublier nos différents dirigeants qui font la touche, l'arbitrage ou qui préparent les diverses animations du club. Cette saison, 2 stages de foot durant les vacances scolaires ont été organisés. Nous avons également mis en place plusieurs actions en accord avec le PEF (Programme Educatif Fédéral) :
• Sensibilisation à l'environnement avec la venue de Bil Ta Garbi
• Des actions sur les règles du jeu et le fair play
• Chez les plus petits, comment faire son sac
• La dernière action a vu un papa infirmier scolaire et formateur venir sensibiliser 15 de nos jeunes au secourisme durant un samedi matin. Il n'y a pas que du foot à l'Ardanavy mais aussi des actions citoyennes.



Depuis le 7 juin, la coupe du monde féminine a démarré en France alors si tu veux ressembler à Gaétane THINEY ou Eugénie LESOMMER, nous t'attendons pour faire du football au sein de l'Ardanavy FC qui est labellisé école de foot féminine. Alors n'hésite pas à franchir la barrière ! Les garçons aussi sont les bienvenus bien sûr. Bonnes vacances à tous et on se retrouve en septembre Pour tout renseignement : Thierry CRABOS, 06 01 91 73 27 tcrabos@gmail.com

TROUP'ADOUR



Le samedi 4 mai 2019 à la salle Kiroldegi, la troupe de Cabaret de l'association Troup'Adour a présenté sa toute nouvelle revue intitulée « P.A.S.S.I.O.N. ». Plus de 400 personnes, de toutes générations confondues, sont venues assister à ce spectacle de grande qualité et ont été transportées dans l'univers magique et féérique qu'est le Cabaret. L'école de spectacle Troup'Adour présentera sa toute nouvelle comédie musicale intitulée « Voyage, voyage » le Samedi 29 juin à 20h30 à la salle Kiroldegi de Lahonce. Partez à la découverte du monde durant ce spectacle mêlant chant, danse et comédie, et réunissant petits et grands. Les 70 adhérents de l'école sont très heureux de pouvoir vous présenter le travail de toute une année de répétitions. Renseignements : 06.34.23.04.36»

TRUKATU



C'est avec la simple envie de se retrouver et de passer un bon moment, que les adhérents de Trukatu se sont réunis le 5 avril dernier lors de l'assemblée Générale.

Après quelques accolades et olas pour les derniers arrivés, les actions conduites par l'association Trukatu ont été retracées : le groupe d'achat, le jardin collectif, la bourse aux plantes et la boîte à livres, la cabane à donner (pour le don d'objets utiles), la mise à disposition

d'un broyeur (pour transformer les déchets verts en paillage), ou encore la mise à disposition d'appareils électroménagers le temps de la réparation.

La précédente assemblée avait souhaité davantage de participation à la vie du village. C'est chose faite avec la mise en place avec la mairie d'une aide aux devoirs pour les enfants de l'école (appel aux bénévoles pour 2019) ;

d'une animation avec les enfants du Centre de Loisirs autour de Noël (sapins en matériaux recyclés, décoration « maison », messages des enfants et des habitants).

De plus lors des dernières fêtes de Lahonce, le Comité des Fêtes nous a confié la préparation du traditionnel apéritif offert aux habitants ; un apéritif zéro déchets, pour 500 personnes, élaboré à partir de produits frais et locaux, fabriqué et servi par les membres avec de la vaisselle non jetable (verres, nappes, serviettes...). Un moment joyeux et rassembleur.

Avant de passer la main à Benjamin Val, nouveau président élu à l'unanimité, Jacques Béhoteguy n'a pas manqué de saluer l'investissement et les talents à l'œuvre dans ce groupe « qui sans argent, sans pouvoir ni contrainte arrive à imaginer et mettre en œuvre des actions collectives avec du temps, de la bienveillance et beaucoup de plaisir ! N'oublions pas, dans la lutte contre le gaspillage, qu'il y a aujourd'hui beaucoup trop de gaspillage humain. »

Pour l'année qui débute, plusieurs nouvelles actions sont déjà prévues : le covoiturage, l'installation d'un rucher collectif, l'organisation de rencontres thématiques et conviviales, la mise en place d'atelier cuisine (faire soi-même, cuisiner zéro-déchet...), le ramassage des surplus de pommes pour en faire du jus, le lancement d'une réflexion autour du développement du photovoltaïque... Mais pour tout cela, il faut de l'énergie, des adhérents et des bénévoles pour concevoir et mettre en place ces nouvelles actions.... Alors, suivez-nous, contactez-nous, adhérez et venez partager avec nous ; ensemble c'est bien !

Contact : trukatulehntze@gmail.com

Patricia : 06.47.06.96.02

Vous pouvez aussi consulter notre page Facebook

Des Lahonçais À l'honneur

Christophe DAUPES : président de HAUR ERI

HAUR ERI est une association créée en 2011 qui a pour but d'égayer le quotidien des enfants malades du service de Pédiatrie du Centre Hospitalier de la Côte Basque à Bayonne grâce à des dons.



Confection des galettes avec le boulanger de Lahonce



Boîtes décorées par les enfants de l'école

Christophe DAUPES (ex-Pottoka) lahonçais depuis quelques années en est son nouveau président.

Il a mené une action avec les enfants de la classe de CP/GS. L'institutrice, Edith Norlain raconte :

Au mois de janvier et après avoir rencontré le président de l'association Haur eri qui est venu en classe sensibiliser les enfants sur l'association, nous avons décidé de monter un projet autour de l'album Roule Galette. On souhaitait « égayer » par notre humble projet le quotidien des enfants malades en travaillant sur la galette. Avec la participation du boulanger de Lahonce , nous avons apporté des galettes à l'hôpital dont les boites avaient été décorées par les enfants de ma classe. Nous avons également remis au personnel soignant un film qui était une mise en en scène de l'album Roule Galette. Et la classe de bilingue a remis un livre écrit en basque et illustré par les enfants. Le personnel soignant a remercié les enfants des 2 classes. Afin de fêter la fin de notre projet ma classe a cuisiné des galettes et nous avons invité la classe de basque à venir déguster nos galettes.

Claire FLORET : Tour de France au féminin

Originaire de Lahonce, mes premiers coups de pédale, c'est entre le lotissement Doréa et le bourg que je les ai donnés, maudissant mes parents au retour d'avoir construit en haut d'une longue bosse !

J'ai toujours été attirée par les sports d'endurance et le défi du dépassement de soi.

Devenue enseignante, mutée en Ile de France, j'ai découvert le cyclisme sur route en même temps que mon compagnon, un haspandar lui aussi exilé en région parisienne.

Militante du sport au féminin et de l'égalité entre les femmes et les hommes depuis toujours, j'ai été rapidement surprise du peu de pratiquantes en cyclisme.

J'ai alors décidé de créer un club de cyclisme féminin et d'y développer un projet pour mettre en lumière cette



Donnons des elles au vélo J-1
Du 5 au 27 juillet 2019 - 5^e édition

pratique et l'absence de grande course par étapes pour les coureuses professionnelles.

Quelle meilleur tribune que la période du Tour de France pour éveiller les consciences ?

Donnons des elles au vélo J-1 est donc né en juillet 2015 avec un groupe de 3 femmes qui a réalisé le même défi que le peloton du Tour de France un jour avant les hommes.

Depuis, le projet s'est pérennisé avec maintenant 13 femmes pour l'édition 2019 et plusieurs centaines de participant(e)s ponctuel(le)s nous accompagnant.

Le combat continue pour développer le cyclisme au féminin !

Patxi MORROS champion de France

Patxi Morros est né le 30 mars 2004 et a commencé la pelote dès 6 ans à la société nautique à Bayonne.

Dès l'âge de 10 ans, en 2014, il devient champion du Pays Basque dans différentes catégories et disciplines et enchaîne les différents titres. En 2017, il est champion de France de Paleta Pelote de Gomme Pleine et se retrouve encore une fois sur la plus haute marche du championnat de France en 2019 (Paleta Pelote de cuir et Paleta Pelote de Gomme Creuse). Félicitations !

Avec la sélection Aquitaine, il effectue quelques tournois en Espagne. Patxi est actuellement en 3^e au collège Aturri et va intégrer le pôle espoir Pelote au lycée Cassin à Bayonne afin d'allier études et pelote. Souhaitons-lui un parcours brillant tant sur le plan sportif que scolaire !



Mathieu Leproux et Patxi Morros (à droite), champions de France 2019 Paleta cuir minimes

Agenda Noiz, zer

JUILLET 2019

Vendredi 5, samedi 6 et dimanche 7 juillet : Fêtes de Lahonce

Samedi 20 juillet : concert avec Gérard LUC et Patricia HOLTZ dans le cloître organisé par la commune

Dimanche 28 juillet : visite de l'abbaye à 18 h

AOUT 2019

Dimanche 4 août : visite de l'abbaye à 18 h

Samedi 17 août : fête du club de voile

Dimanche 18 août : visite de l'abbaye à 18 h

Samedi 31 août : fête de l'été organisée par l'ALSH

SEPTEMBRE 2019

Samedi 7 septembre : forum des associations dans la grande salle Kiroldegi

Samedi 21 septembre : journée du patrimoine autour de la pelote basque organisée par la commune et les amis de l'abbaye

Dimanche 22 septembre : journée du patrimoine organisée par les amis de l'abbaye

Samedi 28 septembre : soirée choucroute avec l'orchestre Kier Capelle. Organisée par Atxik eta Segi

OCTOBRE 2019

Dimanche 6 octobre : concert avec Peio Ospital dans l'abbaye à 16 h 30. Organisé par les Amis de l'Abbaye.

Dimanche 20 octobre : messe de rentrée de la paroisse Nive/Adour dans la grande salle Kiroldegi

Concours cynophile

Jeudi 31 octobre : soirée Halloween organisée par l'ALSH

NOVEMBRE 2019

Samedi 2 novembre : soirée africaine organisée par Pesa Motema Solidaire dans la petite salle Kiroldegi

Samedi 16 novembre : concert avec KALAKAN organisé par HIK HASI dans la grande salle Kiroldegi

DECEMBRE 2019

Samedi 7 décembre : Téléthon

Dimanche 22 décembre : concert de Noël

La Gazette de Lahonce Lehuntzeko kazeta

Naissances

ANTUNES Ambre	08/12/2018
MOREAU Jules	25/12/2018
SARRAN Evan	29/12/2018
BENNACEUR Thaïs	03/01/2019
MARTINEZ Noah	16/01/2019
ETCHEVERRY Maika	17/01/2019
LONDAITZBEHERE Antoine	19/01/2019
THEBAUD Owen	22/01/2019
INTSABY CAPDEVILLE Louis	11/02/2019
LLEIXA Raphaëlle	12/02/2019
DELPANQUE Enzo	13/02/2019
ALBERDI-LARRANAGA Nerea	04/03/2019
SUZANNE GARAY Enalia	17/03/2019
CHANCERELLE Romy	18/03/2019
FARGE Léo	05/04/2019
DIAS Rafael	11/04/2019
KUHN Léo	27/05/2019

Mariages

DOYHENARD Vincent et GIRARDI Marie	16/02/2019
JUVENCE Guy et CAYET Geneviève	29/04/2019
FERNANDES-DIAS Nuno et DUCASSOU Julie	15/06/2019

Décès

GOURGEOT Yves	25/01/2019
SAVALOIS épse OLHATS Marie-Jeanne	26/01/2019
POUYET Thierry	03/02/2019
BALINSKI Michel Louis	04/02/2019
GRECIET épouse MARECHAL Nicole	13/02/2019
ROBERT François	25/02/2019
VERGÈS Martin	04/03/2019
CAZENAVE épse DUPOURQUE Véronique	02/04/2019
JANOTS Guy	27/04/2019



A noter Gogoan hartzeko

Numéros essentiels

Ecole : 05 59 31 51 54
Cantine - garderie : 05 59 31 62 44
Pompiers : 18
Gendarmerie : 05 59 42 53 10

Conciliateur de justice

M. Alain Algayon
Appeler la mairie de Saint Pierre d'Irube pour rendez-vous
tél : 05 59 44 15 27
alain.algayon@wanadoo.fr

Assistante sociale :

Une permanence est assurée tous les 3es mercredi du mois de 9 h à 12 h par Amandine Aguerre ou Audrey Poisson.
Les rendez-vous se prennent à l'avance en téléphonant au service départemental de la solidarité et de l'insertion à Bayonne au 05 59 50 62 62.

CCAS

Portage de repas, complémentaire santé
• CCAS St Pierre d'Irube : tél : 05 59 44 03 53
Aides ménagères mandataire / prestataire
• Mairie de Lahonce : tél : 05 59 31 55 10

LOCATION TABLES ET CHAISES

Contacter la Mairie : 06 45 71 87 01

CORRESPONDANTS LOCAUX DE PRESSE

SUD OUEST : Fabienne Gorostegui
tél : 06 98 81 84 62
Mail : corresp.lahonce@hotmail.fr

RADIO GURE IRRATIA : Jean Bernard Etchebarne

3 lot. Irigoïn - 64990 LAHONCE
tél : 05 59 42 60 36
Mail : jb.etchebarne@orange.fr
Horaires d'intervention à Gure Irratia. Le point info de Lahonce est diffusé un jeudi sur deux.
Diffusion aux alentours de 9h10. (106.6 FM)

LA SEMAINE DU PAYS BASQUE :

tél : 05 59 58 05 05

Horaires

MAIRIE : 05 59 31 55 10
Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30
et de 13h30 à 18h
Samedi de 10h à 12h permanence d'un adjoint
Pour prendre rendez-vous avec Mr le Maire
ou ses adjoints, téléphonez au secrétariat
E-mail : contact@lahonce.fr

DÉCHETTERIE : 05 59 42 02 07

Route de l'Abbaye - CD 161 (à proximité du PN 348)
Mardi - jeudi - samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h



Conception / Impression : Imprimerie Mendiboure - Anglet
Impression sur papier 100% recyclé.

La boulangerie sera ouverte en juillet
et août toute la semaine y compris le
mercredi aux horaires habituels.

